

AUTORISATION PARENTALE

Utilisation de photos de votre enfant
Par l'association ARGILE & CO

Nous
soussignés :

Responsables légaux de
l'enfant :

Nous autorisons / nous n'autorisons pas*
* barrer la mention inutile

L'association ARGILE & Co :

À utiliser, dans le cadre pédagogique (site Internet, publications, reportages, articles de presses, etc..) des photos de notre ou nos enfant(s) prises au cours des activités de poterie.

A,

Le

Signature(s) du ou des représentants légaux.